Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

sera flore 1 carbo

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

sera flore 1 carbo

EAN

4001942033411
4001942033428
4001942033435

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Engrais dans l'aquarium: Solution visant le réglage des paramètres d'eau dans l'aquarium.
Le produit est destiné à la consommation des particuliers.
Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	sera Werke Heimtierbedarf J. Ravnak GmbH & Co. KG	
Rue:	Borsigstraße 49	
Lieu:	D-52525 Heinsberg	
Boîte postale:	1466 D-52518 Heinsberg	
Téléphone:	+49 (0)2452 91260	Téléfax: +49 (0)2452 5922
e-mail:	info@sera.de	
Interlocuteur:	Dr. Matthias Dahm	
e-mail:	sds.info@sera.biz	
Internet:	www.sera.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	Plantex AG	
Rue:	Bollmoosweg 19	
Lieu:	CH-5610 Wohlen	
Téléphone:	+41 (0) 448132858	Téléfax: +41 (0) 448132840
e-mail:	info@plantex.ch	
Interlocuteur:	Sascha Weber	
e-mail:	s.weber@plantex.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution aqueuse de sels organiques et inorganiques.

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
111-30-8	glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial			< 0,1 %
	203-856-5	605-022-00-X		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1A, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H301 H314 H334 H317 H335 H400 H411 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
111-30-8	203-856-5	glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial	< 0,1 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 100 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 0,5 - < 5 Aquatic Acute 1; H400: M=1		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Dioxyde de carbone (CO_2), Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

Pour le nettoyage

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.
Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).
Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inspirer les vapeurs. Conserver hors de la portée des enfants.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger des radiations solaires directes.
Température de stockage recommandée: à température ambiante.

Conseils pour le stockage en commun

Pas de matières à signaler spécialement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Engrais dans l'aquarium: Solution visant le réglage des paramètres d'eau dans l'aquarium.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
111-30-8	Aldéhyde glutarique	0,05	0,21		VME 8 h	
		0,1	0,42		VLE courte durée	

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité
Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)
Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm
Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 8 h
Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle B2 (selon DIN 3181, 1980).

Protection contre les risques thermiques

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	bleu clair
Odeur:	légère douceâtre
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	< 0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	3,0-3,5
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Densité (à 20 °C):	1,00 g/cm³
Densité relative:	non déterminé
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune inflammation, aucune explosion, aucun auto-échauffement ou aucune décomposition visible.

Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	non déterminé
Teneur en corps solides:	0,42 %
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non déterminé
Aucune donnée disponible:	
Viscosité dynamique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz d'acide chlorhydrique, Oxydes de soufre, Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone.
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-30-8	glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. L'inhalation de poussière/brume ou d'aérosol provoque une irritation des voies respiratoires. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets sensibilisants

Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux, Ingestion

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3). Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. La fraction organique de ce produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

161002 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; Déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

161002 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; Déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2010/75/UE (COV):	0,095 % (0,95 g/l)
2004/42/CE (COV):	0,42 % (4,202 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 15.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

Fiche de données de sécurité, ECHA

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
EUH208	Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)